

En guise d'ouverture

par Gérard Briand*

Tout d'abord, remerciez tous ceux qui ont contribué à ce numéro et en particulier les collègues membres de l'ADBU et leur présidente Sabine Barral qui ont permis la réalisation de ce dossier dont l'essentiel a été piloté par J.-C. Annezer.

Sabine Barral rappelle à juste titre la complémentarité des associations ADBU et ABF, l'une qui s'adresse principalement aux responsables des BU et des sections, l'autre qui s'adresse à l'ensemble des métiers de bibliothèque au sein des bibliothèques de lecture publique, mais aussi des bibliothèques de recherche et universitaires dans une proportion significative. Souhaitons que la diversité des approches et des expériences des deux associations continue de nous enrichir mutuellement.

Pour ce qui concerne l'ABF, nous souhaitons poursuivre cette réflexion à partir de ce dossier, au sein du Bulletin, par la publication régulière d'articles venant le compléter et l'enrichir de façon à ce que l'information et le débat puissent profiter à tous nos lecteurs.

Des champs de réflexion sont encore largement ouverts dont beaucoup concernent l'ensemble des bibliothèques : droit de prêt, droit de copie, loi sur les bibliothèques et le droit à l'information.

Dans les universités, peut-être encore plus qu'ailleurs, ces problèmes se posent avec beaucoup

d'acuité puisque l'Université constitue, avec l'école, une institution porteuse d'espoir qui doit permettre le progrès de la société et de la connaissance, mais qui doit aussi contribuer à l'égalité des chances et l'épanouissement des citoyens.

Comme toute institution, elle est à la fois pleine d'archaïsmes et de potentiel de rénovation, et les bibliothèques participent très naturellement à ce mouvement.

C'est bien de cela dont il faudra continuer de parler en faisant appel à toutes vos expériences.

On comprend aisément que, dans le cadre de ce dossier, il soit indispensable d'être positif et nous avons beaucoup de raisons de l'être, la première étant sans doute qu'après tant d'années de vaches maigres, les bibliothécaires et les responsables des BU ne veulent plus paraître pleurnicher sur des moyens encore comptés.

Et pourtant dans combien de temps les objectifs du rapport Miquel seront-ils atteints ? Certes tout ne se résume pas à des mètres carrés ou des postes, mais le différentiel est tellement considérable que la marge de progression reste forte, et les NTIC ne changeront pas tout.

Certes, chaque institution est porteuse de contradictions, c'est vrai de l'Université et bien sûr de leurs bibliothèques, en avoir conscience, c'est déjà commencer à les surmonter. Quelques questions donc parmi tant d'autres à résoudre :

– La mise en place d'une politique documentaire au sein de

l'Université suppose la prise en compte de la documentation comme élément essentiel de la pédagogie et de la recherche, par conséquent une rationalisation du réseau documentaire universitaire, la définition d'objectifs politiques et accessoirement la reconnaissance du professionnalisme des bibliothécaires, des enseignants et des chercheurs. Tout le monde est-il prêt à cela ?

– La reconnaissance des bibliothèques au sein des universités suppose des performances qui nous rendent à la fois crédibles et indispensables, entre autres sur des points tels que le travail en équipe avec les enseignants, mais aussi entre nous, l'abandon de nos propres archaïsmes, par exemple dans les relations internes et l'utilisation des compétences de nos collaborateurs, ou bien encore, sujet sensible sur les horaires d'ouverture... Tout le monde est-il prêt à cela ?

– Des bibliothèques fiables, c'est un réseau fort et solidaire, la coopération ne peut être le fait des seuls ministères et doit être prise en charge par les professionnels qui pourront voir ainsi la reconnaissance de leurs convictions et traiter d'égal à égal avec d'autres professionnels (professeurs, ingénieurs, diffuseurs, éditeurs, etc.). Prendre des responsabilités pour permettre à la coopération de sortir du cadre étatique et de devenir un partenaire indispensable : tout le monde est-il prêt à cela ?

D'autres questions bien sûr à développer et à débattre qui, d'une façon ou d'une autre, concernent tous les bibliothécaires. ◆

* Vice-Président de l'ABF